

Politique cantonale en matière de prévention et promotion de la santé

Le programme d'action "Alimentation & Activité physique": des projets pour les enfants de 0 à 11 ans

Lors d'une rencontre avec les médias dans la crèche Les Diablotins au Locle, la conseillère d'Etat Gisèle Ory, cheffe du Département de la santé et des affaires sociales (DSAS), a présenté la politique cantonale en matière de prévention et de promotion de la santé. A cette occasion, l'accent a été tout particulièrement mis sur le programme d'action cantonal "Alimentation & Activité physique", qui met en place des projets pour les enfants de 0-11 ans. Ce programme est illustré dans la structure locloise grâce à deux projets: Youp'là Bouge et Fourchette Verte.

Favoriser des modes de vie sains en sensibilisant la population

Le programme d'action cantonal neuchâtelois "Alimentation & Activité physique" revêt une importance capitale dans la promotion de la santé. Cette dernière est elle-même considérée dans le canton de Neuchâtel comme l'une des tâches essentielles de l'Etat et constitue l'une des priorités de la santé publique, qui se doit d'investir dans des mesures permettant de maintenir l'état de santé de la population et/ou d'éviter sa dégradation.

Bien que permettant de lutter contre le surpoids et ses conséquences graves – un enfant sur cinq est en surpoids en Suisse –, l'objectif premier de la promotion de la santé est de favoriser des modes de vie sains. En sensibilisant la population quant à ses comportements, mais également en agissant sur les conditions de vie qui peuvent favoriser ou non ces comportements.

Buts du programme "Alimentation & Activité physique"

Lancé en 2007 par le Département de la santé et des affaires sociales (DSAS) et le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), le programme "Alimentation & Activité physique" a pour buts de promouvoir des comportements favorables en termes d'alimentation et d'activité physique, en insistant avant tout sur la notion de plaisir. Le message est simple: manger de tout, en privilégiant la diversité et le plaisir, et bouger régulièrement, en choisissant une activité à son goût.

Le public-cible? Les enfants de 0 à 11 ans, ainsi que les professionnels travaillant avec eux. Depuis 2012, le programme est entrée dans une seconde phase, avec l'objectif de promouvoir des comportements positifs dès le plus jeune âge, et dans une optique d'égalité des chances également.

Les deux grands projets ancrés durablement dans le programme d'action cantonal – Youp'là Bouge et Fourchette Verte – ont été présentés par la conseillère d'Etat Gisèle Ory, cheffe du DSAS, ce jour dans la crèche Les Diablotins, au Locle, avec la participation des enfants de la crèche.

Les projets Youp'là bouge et Fourchette Verte

Déployé dans les cantons du Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, le projet Youp'là bouge vise à promouvoir le mouvement au quotidien dans les crèches, garderies et jardins d'enfants. Lancé en 2009, ce projet consiste à offrir une formation continue au personnel des crèches qui souhaitent mettre en place un programme de mouvement faisant partie intégrante de la vie courante et des activités quotidiennes. Quarante structures participent à ce projet dans le canton de Neuchâtel. Depuis 2012, un label a été créé, certifiant que la crèche participante répond à différents critères en termes d'activité physique au sein de son institution.

Pour sa part, le label Fourchette Verte des tout-petits est une adaptation du label Fourchette Verte pour les établissements servant de jeunes consommateurs de 1 à 4 ans. Les établissements labellisés Fourchette verte des tout-petits doivent répondre à différents critères en matière d'équilibre alimentaire, d'hygiène et de tri des déchets. De plus, le label "Fourchette Verte des tout-petits" met l'accent sur l'accompagnement des enfants dans leur apprentissage du goût. Depuis 2001, 69 établissements dont 25 crèches et 18 structures d'accueil parascolaire ont été labellisés dans notre canton.

Outre ces deux projets, le programme cantonal "Alimentation & Activité physique" dispose également d'autres projets ponctuels ou structurels, dans les domaines préscolaires, parascolaires et scolaires.

- **De plus amples informations sont disponibles sous www.ne.ch/promotionsante**

Pour de plus amples renseignements:

Gisèle Ory, conseillère d'Etat, cheffe du DSAS, tél. 032 889 61 00.

Tania Schindelholz-Letté, chargée du programme Alimentation & Activité physique au Service cantonal de la santé publique, tél. 032 889 62 00.

Neuchâtel, le 31 janvier 2013